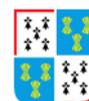


Les **PLANGUENOUVELLES**

LE MENSUEL D'INFORMATIONS DE PLANGUENOUAL

N° 229 MARS 2022



EDITO

Quand commenceront les travaux de la Centralité ?

A la mise en page de ce numéro des Planguenouvelles (7 février 2022), nous sommes toujours dans l'incertitude.

Ces travaux devaient débuter à la mi-octobre, puis pour des raisons administratives, ils ont été reportés à la mi-décembre puis à la mi-février.

De nouveau la police de l'eau a réclamé des compléments d'information, aussitôt fournis. Le dossier est donc complet !

Aujourd'hui, ce service nous demande des garanties sur des épisodes pluvieux (**crues centennales**), document qui ne nous a jamais été demandé ! Alors pourquoi cet acharnement ?

Nous sommes désabusés face à ces reports successifs. Nous devons gérer les locations de salles en fonction, ces travaux occupant les parkings.

A chaque nouvelle demande, le dossier repart pour deux mois (délai légal).

Espérons que cette fois-ci les services de la DDTM (Direction Départementales des Territoires et de la Mer) permettent, dans les plus brefs délais, le démarrage de ces travaux et que lorsque vous lirez cet article ils seront commencés !

Comme les usagers des parkings, nos jeunes seront également impactés car le panneau de basket/but sera enlevé le temps de l'aménagement de cet espace.



Le Maire délégué, Alain GOUÉZIN

Directeur de la publication :

Philippe Hercouët

Crédit(s) photo(s) : J. Jégu - J. Renault

Impression : Imprigraph - Arradon

Diffusion : 1160 exemplaires

Distribution : Médiapost – Trégueux

AVIS IMPORTANT

Les particuliers et associations qui désirent faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte **avant le 5 mars 2022**

ou nous l'adresser par mail à l'adresse suivante :

planguenoual@lamballe-armor.bzh

Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.

INFOS MAIRIE

RESIDENCE DU COLOMBIER

Lors de l'aménagement du lotissement du Colombier, de nombreuses plantations avaient été réalisées entre la voirie et les trottoirs.

Dans le cadre de la gestion des espaces verts sur la commune, il s'avère aujourd'hui que nombre d'entre eux sont à remplacer et que leur entretien demande un nombre d'heures conséquent.

Il a donc été décidé, en concertation avec le service en charge, d'enlever ces arbustes et de semer des pelouses tout en conservant bien évidemment les arbres.

Ce travail ne dénaturera en rien ce lotissement au niveau environnemental.



BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le 21 février 2022, les budgets de fonctionnement et d'investissement seront proposés aux votes des élus.

- Le budget de fonctionnement s'élèvera à la somme de 18 660 000 €, en augmentation par rapport à 2021 en raison principalement :
 - De l'évolution des charges statutaires des agents (déroulement de carrières et autres), des renforts et appuis en ingénierie et encadrement (postes mutualisés avec Lamballe Terre et Mer) et nouveaux besoins.
 - De la hausse importante du tarif des fluides (fuel, gaz, électricité ...).
- Le budget investissement s'élèvera à 9 360 000 € soit 5 630 000 € du plan pluriannuel 2022 plus le reste à réaliser de 2021 de 3 730 000 €.

Pour Planguenoual, nous sommes concernés par les réalisations suivantes :

- Les travaux de la centralité pour un coût total de 1 200 000 € dont 880 000 € sur le budget 2022. Ce sera l'investissement le plus important du mandat avec la création de 7 logements sociaux, d'une maison séniors (projet porté par un couple de Planguenoualais), de 3 terrains pour primo accédant (critères disponibles prochainement), de parkings perméables, d'un city park pour les adolescents, d'une aire de jeux pour les 3-9 ans et d'une requalification des jeux de boules extérieures. L'ensemble de cet aménagement sera relié par des cheminements piétons à la résidence du Colombier et celle du Clos Marin. Un bel investissement qui améliorera l'entrée de l'agglomération et sécurisera la salle municipale.
- L'aménagement de Port-Morvan pour un montant d'environ 90 000€. Travaux qui consisteront à améliorer l'accès à la plage, à sécuriser le sentier des douaniers et l'espace de stationnement des camping-cars.
- Une étude de sécurité aux alentours de 50 000€ pour les falaises de la Cotentin afin de déterminer les travaux à effectuer en 2023.
- La mise en place de la tonte automatisée au niveau des terrains de sports afin de réduire le nombre d'heures d'intervention des agents : 17 000€.
- Le programme voirie, qui sera réalisé au printemps, verra la réfection de la route du Guébréhault et une partie (environ 900m de la route du Pont Rouault au départ de la route départementale n°59 ainsi que la reprise de la rue des Fouéreaux (purge). Coût d'environ 80 000 €.
- Une réflexion est aussi engagée pour la réfection, comme chaque année, d'un chemin rural.
- Travaux divers à l'école Louis Guilloux pour un montant de 32 000 €.
- Une étude sera lancée pour les aménagements côtiers de Saint-Maurice au Vauglin pour un coût de 20 000 €. Travaux prévus en 2023

Voici donc pour Planguenoual les grandes lignes du budget investissement pour 2022.

Divers petits travaux seront également réalisés à partir du budget investissement.





Cias

Recrutement d'Aides à domicile

Vous avez l'envie d'aider et recherchez un métier où vous vous sentez utile ?

Vos qualités humaines, d'empathie, d'accompagnement peuvent être valorisées dans les métiers de l'aide à domicile.

Le CIAS prend soin de nos aînés, leur permet de vivre chez eux, grâce aux agents du domicile qui remplissent cette mission chaque jour.

Contact : CIAS Lamballe Terre & Mer - 02 96 50 73 20

Santé

Engagement de LTM dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé

Depuis plusieurs années, le territoire de Lamballe Terre & Mer est engagé dans une démarche volontariste en matière de santé avec l'organisation et la coordination des parcours de santé, la création de maisons de santé pluri-professionnelles, une réflexion sur l'attractivité du territoire pour l'accueil des médecins, partenariat avec le Centre Hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre, une structuration des services pour appuyer une politique de maintien à domicile...

Désireux d'aller plus loin, les élu-e-s de la Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer s'engagent dans l'élaboration et la signature d'un Contrat Local de Santé.

Celui-ci aura pour objectifs :

- la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé,
- le développement d'une nouvelle dynamique partenariale, au service des habitants, pour répondre aux problématiques de santé recensées sur le territoire,
- de mettre « *la santé au cœur de toutes les politiques* ».

Ce contrat sera conclu entre la Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Préfecture des Côtes d'Armor, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole d'Armorique, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT), l'Éducation Nationale, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique des Côtes d'Armor, la Direction régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités. Il durera 5 ans, à compter de sa signature projetée en décembre 2022.

Cette année 2022 sera donc l'occasion pour Lamballe Terre & Mer de **co-construire, avec l'ARS, les élus, les partenaires et les habitants du territoire**, le diagnostic territorial de santé et de définir le futur plan d'actions qui aura pour finalité de favoriser l'accès aux soins des populations et de réduire les inégalités en matière de santé.

Contact : Romane MORVAN, chargée de projet Contrat Local de Santé - romane.morvan@lamballe-terre-mer.bzh – 02 96 50 13 82.

Enfance Jeunesse

Vacances de printemps (11 au 22 avril) : inscriptions accueils de loisirs et animations

- Inscriptions ALSH_3-11 ans : du 16 mars au 1^{er} avril
- Inscriptions 11-17 ans : à partir du 4 avril

Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer.

INFOS ASSOCIATIONS

CLUB DU JOYEUX COLOMBIER

Depuis le 2 décembre, malheureusement, aucune activité n'a pu avoir lieu. Cependant, durant cette période, Anne-Marie L'HOTELLIER et Gilberte GUYOMARD ont préparé puis distribué des colis de Noël pour les adhérents qui ne pouvaient se déplacer. Nous leur adressons nos remerciements.

Judi 3 février, à la reprise du club, une soixante d'adhérents se sont retrouvés avec plaisir pour leurs jeux habituels.

L'Assemblée Générale aura lieu le 3 mars, comme d'habitude à la salle polyvalente à partir de 14 heures. Elle sera suivie des jeux habituels. **Prise des adhésions 2022** ce même jour (15 € par personne).

Petits Clubs les 11 et 25 mars.

Les **marcheurs** ont toujours rendez-vous les mardis après-midis à 14 heures sur le parking de la salle des fêtes.

En **mars** sont prévus un **club le 17 mars**, un **repas le 31 mars** et la prise d'inscriptions pour **les Boules, Cartes, Scrabble, Tarot du 7 avril**.

Toutes ces animations étant bien sûr possible si les conditions sanitaires le permettent !

N'hésitez pas à nous rejoindre si certaines activités vous intéressent (contacts :Mireille CROLAIS 02.96.32.76.33, Suzanne LE GUEN 02.96.32.77.78).

USP RANDO

Randonnées de mars 2022

Samedi 5 : Château du Guildo.

Samedi 12 : Morieux.

Samedi 19 : Plélo. Le midi, pôtée à la ferme auberge Au Char à Bancs.

Samedi 26 : La Bouillie.

RUGBY CLUB CÔTE DE PENTHIEVRE

Le Rugby Club Côte de Penthievre fête ses 5 ans en 2022, nous remercions les élus locaux pour leur confiance et l'accès aux installations.

Tous les mardis soirs à Planguenoual les -12, -14, cadets et seniors (garçons et filles) s'entraînent.

Les « Jolitorax » sont chaque vendredi soir à St Alban, c'est du rugby à toucher deux mains, sans contact et sans placage, mixte et ouvert à toutes et tous à partir de 15 ans.

Les baby rugby (3-5ans), les -8 et -10 ans s'entraînent le samedi après-midi à Pléneuf Val André.

Tous sont inscrits en championnat départemental et/ou régional.

Le club compte plus de 160 adhérent(e)s des joueurs/joueuses mais également des bénévoles, des éducateurs et un arbitre en formation.

Le RCCP est inscrit dans le label Club du 21ème siècle et offre une palette large : opérations plages propres, ramassage de mégots et déchets en ville, aide aux devoirs, faire rayonner les villes du secteur, des stages multisports sont organisés à chaque vacances scolaires, des cycles rugby dans les écoles. D'ailleurs, chaque établissement où le club intervient, recevra des ballons et des plots afin que la pratique du rugby se démocratise et puisse être joué partout et tout le temps.

Le RCCP c'est Respect, Convivialité, Courtoisie et Partage. Et vous, vous nous rejoignez quand ?

Contact : 06.08.16.75.64 - rccp22370@gmail.com



SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse de Planguenoual organise son repas à emporter le samedi 19 mars 2022.

Repas « sanglier » avec au menu : pâté de sanglier, sauté de sanglier accompagné de pommes de terre, fromage, tarte aux pommes. Tarif : 12€.

Réservations auprès de Claude Gageot (06.32.00.38.32), Gérard Lévêque (06.82.31.07.86), Dominique Simon (06.80.06.05.39) ou Régis Massin (06.73.24.55.59).

Les repas seront à retirer à la salle polyvalente entre 15 h et 18h.

INFOS BIBLIOTHEQUE

Animations de mars

Un FILM, une MUSIQUE, d'hier et d'aujourd'hui.

Racotines : samedi 5 mars à 11h avec Fabienne.

Café-lecture : le jeudi 10 mars à 16h30.

CHARLES et LOUIS

Charles BEURIER et Louis ANDRÉ résident tous les deux à Planguenoual. Charles est né le 4 novembre 1922, Louis le 10 janvier 2022. Charles a conquis son titre de doyen et Louis celui de premier bébé de l'année sur notre état civil. Entre les deux, cent années se sont écoulées, et pour Charles « Ça n'a pas été si long et si mal que ça »

Charles BEURIER est né à la Ville Rault, dans la ferme qu'exploitaient ses parents et avant eux, 6 ou 7 générations de cette même famille.

Aîné de 7 enfants, ceux qui sont toujours là, une sœur à Andel, un frère à Lamballe et son frère Louis à la Cotentin, partagent avec lui la chance d'être de solides nonagénaires.

Elève à l'école des garçons, il nous rappelle le nom de son maître, M. Morvan.

Sa jeunesse, comme celle de beaucoup de jeunes des années 40, sera marquée par la traversée de la guerre. De juin 43 à mars 45, pendant l'occupation, Charles est déporté du travail, réquisitionné dans le Service obligatoire du travail, le STO. Transféré dans une ville allemande, près de la frontière française, il partagera le sort d'un copain d'Erquy, Alexandre, et tous deux pousseront des wagonnets sur le site d'une mine où ils ont été affectés. Ces souvenirs sont restés très marquants pour Charles qui en parle très souvent avec sa fille Jacqueline et son gendre Roland qui vivent tout près de lui dans une maison attenante à la sienne. Ce fut le seul éloignement de la Ville Rault. Il succède à son père sur la ferme, se marie en 48 et élève avec son épouse 3 filles, Nicole, décédée à 45 ans de maladie, Monique qui vit à Paris et Jacqueline qui avec son mari Roland MARTIN ont aussi exploité la ferme et l'élevage de porcs de la Ville Rault avant que leur fils Patrice ne reprenne à son tour les rênes du domaine. Charles a partagé les évolutions du monde agricole et les a mises en application avec sagesse, en observant autour de lui et en allant de l'avant de façon constructive. Aujourd'hui encore, depuis la fenêtre de sa cuisine qui donne sur les champs et la route qui conduit à la ferme, il porte attention aux mouvements et s'intéresse toujours à la ferme.

Charles s'est aussi engagé comme conseiller municipal pendant trois mandats et les plus anciens se souviendront du maire de l'époque, M. Mathurin NAVUCET, maire de la commune de 1965 à 1971. C'est à travers la lecture quotidienne du journal qu'il continue de s'informer sur le monde et si on lui demande ce qu'il pense de l'actualité, son jugement est précis : « Moscou et compagnie... c'est pas merveilleux ! »

Au début de sa retraite, quelques voyages lui ont permis de découvrir d'autres régions mais aucune ne lui a semblé « aussi bien que la Bretagne » et c'est à la Ville Rault qu'il se sent le mieux. Bien entouré par les siens, les enfants font les courses, une aide à domicile vient trois fois par semaine et une auxiliaire de vie a été salariée par la famille pour l'aider et suppléer sa fille. Il prend ses repas seul et s'organise au cours de la journée, entretenant sa forme sur un vélo d'appartement, sortant lorsque le temps le permet, et qu'il peut être accompagné, sur son scooter protégé et adapté jusqu'au bout de la longue route qui conduit à la ville Rault.

Il résume ainsi le secret de sa longévité sur un siècle de vie : « je n'ai pas fait de mal à mon corps, je n'ai pas fait d'abus, j'ai bu beaucoup d'eau ».

7 petits-enfants, 9 arrière-petits-enfants ont élargi la famille de cet homme posé qui s'est relevé des épreuves et s'est toujours adapté aux circonstances de la vie. Sa fille le confirme : « c'est un sage ! »

Louis ANDRÉ est le premier enfant de Léa BRIAND et Alexandre, 28 ans et 33 ans. Il porte un prénom ancien peu porté par de jeunes enfants aujourd'hui mais choisi par ses parents avant qu'ils ne sachent si ce bébé serait un garçon. Louis est né au CH Yves le Foll à St Brieuc puis il est vite venu découvrir sa jolie maison à Glatinais où ses parents se sont installés en mars 2021. Cette acquisition à Planguenoual n'est pas liée au hasard puisque la famille d'Alexandre réside aussi dans la commune, ses parents sont Gilles et Catherine ANDRÉ. Les arrière-grands-parents avaient eux-même choisi d'y vivre préalablement. Léa est originaire de Loire-Atlantique et se plaît beaucoup dans le village.

C'est dans son landau que Louis commence la découverte de son environnement, la mer n'est pas loin et les petites routes de campagne bien accueillantes. Jusqu'au mois de juin, Louis va grandir tranquillement et découvrir le printemps avec sa maman à ses côtés. Puis viendra le moment de la reprise du travail à l'hôpital à St Brieuc. .../...



Léa envisage un temps partiel de 80% en travail de nuit soit 12 heures de service et des journées de repos qui lui permettront de partager autant que possible les progrès de Louis. C'est une assistante maternelle de Planguenoual qui accueillera le petit garçon pendant les journées de travail des parents. Les caractères des Louis sont décrits comme sereins et apaisés, cela semble déjà se confirmer et nous lui souhaitons de bien grandir entouré de beaucoup de bonheur.

URBANISME

Déclarations préalables

M. LAMELOISE	2, impasse des Colibris	Edification d'une clôture
M. MUND	726, rue des Fontaines	Construction d'un muret de soubassement surmonté d'une clôture en bois. Changement du portail et du portillon.
M. MOINET	4, rue d'Iroise	Installation d'un portail sur clôture existante

Permis de construire

M. Mme TESTARD	10, rue d'Iroise	Maison individuelle
M. Mme BERNARD-JOLY	726, rue de Lamballe	Maison individuelle

ETAT CIVIL

Décès

Le 16 janvier	Madame Nicole HERMANGE
Le 31 janvier	Monsieur Hervé CLÉMENT
Le 2 février	Madame Maria-Aurora PANSE

PETITES ANNONCES

- A vendre : 1 marteau pilon, 2 enclumes, 1 cintreuse, 1 poste de soudure, 1 scie à métaux, 1 étau + autres petits matériels d'atelier, ferronnerie. Tél : 06.70.83.65.07
- Entreprise sur Planguenoual propose élagage (lamier avec tracteur), en bordure de route, champs ou chemin. Tél : 06.61.93.63.69.
- GAETAN PIZZA, vous accueille le dimanche soir à partir de 16h45 sur le parking de la salle des fêtes, pensez à réserver au 06.63.43.37.12. A bientôt !
- La pépinière " Herbarius" situé à Planguenoual - Le Haut du Val est ouverte du 1er mars au 30 juin 2022 (tous les jours y compris dimanches et jours fériés) de 9h30 à 12h et propose la vente de jeunes plants de : légumes annuels et vivaces - salades - condimentaires - fleurs à manger - petits fruits. Les clients ont la possibilité de visiter les jardins gratuitement sur cette même plage horaire.

CONCILIATION

M. Gilles LE MAGUET, Conciliateur de Justice, assure une permanence en mairie de Morieux chaque 1er mardi du mois de 9 heures à 12 heures.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole nommé par la Cour d'Appel de Rennes et affecté au tribunal judiciaire de Saint-Brieuc.

Sa mission est de trouver un accord amiable pour des litiges de la vie quotidienne : relations de voisinage, droit rural, droit à la consommation, droit commercial... Tout litige n'entraînant pas un préjudice supérieur à 5000€.

Il invite les deux parties à se rencontrer en vue de trouver un accord total ou partiel sur le litige en question.

C'est une procédure gratuite qui trouve une issue favorable dans 50% des cas et évite d'engorger les tribunaux.

Pour obtenir un rendez-vous, contacter le 02.96.32.78.35

VIDE-GRENIER

Lamballe

(parking couvert
LECLERC - 9H à 18H)

10 avril 2022

ENTRÉE
GRATUITE



SUR PLACE

buvette & restauration

(dans le respect des règles sanitaires)

organisé par l'école Sainte-Anne de Planguenoual



Pour tout renseignement :

07-69-58-08-87 ou bureauapelstanne@gmail.com

Formulaire d'inscription téléchargeable ou inscription en ligne sur
www.sainteanne-planguenoual.fr rubrique « Vide grenier 2022 »